

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Décision	2007/0804(CNS) Procédure terminée
Traité de Prüm: approfondissement de la coopération transfrontière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontière. Initiative Belgique, Bulgarie, Allemagne, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Slovénie, Slovaquie, Italie, Finlande, Portugal, Roumanie et Suède	
Voir aussi 2015/0804(CNS)	
Voir aussi 2015/0805(CNS)	
Voir aussi 2015/0806(CNS)	
Voir aussi 2015/0813(CNS)	
Voir aussi 2016/0813(CNS)	
Voir aussi 2016/0814(CNS)	
Voir aussi 2016/0815(CNS)	
Voir aussi 2017/0801(CNS)	
Voir aussi 2019/0012(NLE)	
Voir aussi 2019/0013(NLE)	
Sujet	
7.30.20 Lutte contre le terrorisme	
7.30.30 Lutte contre la criminalité	
7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale	